



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le - 5 JUIL. 2021

Nos Réf. : D-21-019865

Monsieur le Président,

La Conférence nationale de santé (CNS) ainsi que d'autres acteurs du système de santé ont appelé à la mobilisation de la démocratie en santé dans la crise sanitaire sans précédent que traverse notre pays, notamment dans son avis du 15 avril 2020.

Aujourd'hui, alors que la menace épidémique fait peser un fardeau sans précédent sur notre pays, en particulier avec l'accélération des contaminations au variant delta, plus que jamais la campagne de vaccination doit s'accélérer pour assurer une immunité collective propice à soulager notre système de santé et à permettre un retour à une vie que l'on souhaite la moins contrainte possible.

Aussi, je souhaite que la Conférence nationale de santé me fasse part de sa position quant à l'obligation vaccinale des soignants et, de manière plus prospective, de ses recommandations pour renforcer l'adhésion des populations à cet outil prévention efficace.

Je souhaite que vous me remettiez en urgence la position de la CNS sur l'obligation vaccinale des soignants d'ici le 10 juillet 2021.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier VÉRAN

Professeur Emmanuel RUSCH
Président de la Conférence nationale de santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00